



Microcrédit : Une économie budgétaire résiduelle qui pourrait coûter des millions d'euros à nos départements !

Paris, le 28 mai 2024

Monsieur Le Premier Ministre,

Le dispositif du micro crédit permet aux personnes exclues du crédit « classique » en raison de leur insuffisance de ressources ou de leur statut dans l'emploi de financer un projet d'insertion / ré insertion. Grâce à lui, plusieurs dizaines de milliers de nos concitoyens ont ainsi retrouvé un emploi ou évité de perdre celui qu'ils occupaient.

Le plus souvent, il s'agit d'acquérir un véhicule. En effet, et particulièrement en milieu rural, perdre sa solution de mobilité, c'est perdre son travail ou ne pas être en capacité d'en trouver un.

Le microcrédit repose sur 3 acteurs en particulier :

- Un réseau de banques qui finance ces prêts auxquels les consommateurs ne seraient pas « éligibles » dans le cadre d'un examen de solvabilité « classique »
- L'Etat qui s'assure de les « garantir » avec des crédits du Ministère du Travail
- Un réseau associatif chargé d'accompagner chaque bénéficiaire afin de construire avec lui les conditions d'obtention du prêt, l'effectivité des remboursements et plus globalement un suivi budgétaire essentiel pour un retour à meilleure fortune.

L'ensemble des rapports remis à votre gouvernement, l'ensemble des acteurs, y compris vos services et administrations, saluent l'efficacité de ce dispositif qui repose en grande partie sur ce travail assuré par nos associations¹, lesquelles ne perçoivent que 79€ en moyenne par dossier, pour le réaliser.

Malgré cette « réussite » unanimement partagée, la Caisse des dépôts qui finance une partie de cet accompagnement, a décidé de supprimer cette ligne budgétaire.

Depuis l'annonce de cette décision, nous avons multiplié les actions à l'endroit de la Caisse des dépôts et consignations, mais aussi auprès des services de Bercy. Malgré nos alertes, rien ne bouge depuis des mois et aucune administration ne prend ses responsabilités pour continuer à soutenir ce dispositif suite à la défection de la Caisse des dépôts et consignations.

¹ Fédérations départementales Familles rurales, Unions départementales des associations familiales, autres acteurs du microcrédit personnel

Monsieur le Premier Ministre, pourquoi l'Etat laisserait-il anéantir ce dispositif d'accompagnement peu coûteux et efficace porté par des acteurs de la société civile ?

Nos structures sont « usées » par des mois d'inflation qui ont fait exploser les demandes de micro crédit personnel. Elles ont accueilli difficilement des dizaines de milliers de familles qui avaient des besoins en financement. Si nous avons renoncé à communiquer sur la densité de notre activité, c'est que nous n'étions pas toujours en capacité de faire face à la demande sociale. L'ampleur de la crise aurait dû inviter nos financeurs à reconnaître la valeur de cette activité pour nous permettre d'aider plus de ménages et non l'inverse en programmant la mort de services au bénéfice de l'emploi des plus fragiles.

La décision de la Caisse des Dépôts apparaît donc non seulement à contre-courant en termes d'accompagnement social mais pourrait surtout générer des effets économiques et sociaux désastreux.

En effet, l'accompagnement de nos associations, sans lequel le dispositif ne tiendrait plus, coûte seulement 650 000€ par an pour des milliers de personnes. Si une partie de ces dernières venaient à perdre leur emploi ou ne pourraient plus en trouver un, elles n'auront d'autre choix que de solliciter le RSA auprès des Départements. En plus des conséquences sociales que cela engendrerait, ce sont alors plusieurs dizaines de millions d'euros d'argent public qui seront engagés. Au-delà d'un transfert de charges vers nos Départements, il s'agirait d'une absolue incohérence. Nous ne pouvons imaginer que telle soit la volonté du Gouvernement.

Persuadés que vous êtes convaincu du rôle déterminant de la société civile dans la réduction de la pauvreté, nous en appelons, Monsieur le Premier Ministre, à votre arbitrage afin de lever ces freins administratifs et de confirmer les financements liés à ce dispositif.

Nous nous tenons à la disposition de votre cabinet pour convenir d'un rendez-vous et vous remercions d'avance de votre écoute.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Guyline Brohan

Présidente de la Fédération Nationale
Familles Rurales

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G Brohan', with a large, sweeping flourish underneath.

Marie-Andrée Blanc

Présidente de l'Unaf

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Blanc', with a large, sweeping flourish underneath.